



Fiche-Opération

N°09 - Mai 2010

## Assemblée Générale de l'ICOSI Lundi 21 juin 2010 - Siège social de la MACIF, Paris

**L'Assemblée Générale annuelle de l'ICOSI se tiendra le lundi 21 juin 2010. La MACIF nous fait l'honneur de nous accueillir dans ses locaux à Paris.**

Cette année a confirmé les orientations qui ont jusqu'ici caractérisé la démarche de l'Institut : fonction d'impulsion et de facilitation de la coopération internationale dans les champs de la politique sociale et de l'économie sociale.

Néanmoins, les conséquences sociales et sociétales de la crise mondiale apparue en Septembre 2008, ainsi que la réforme du dispositif français de coopération internationale nécessitent que l'ICOSI repense totalement ses relations avec les pouvoirs publics, sa logique et ses pays d'intervention.

La mise en œuvre effective de cette réforme depuis le milieu de l'année 2009 oblige donc l'ICOSI à réétudier sa stratégie de coopération et à abandonner peu à peu ses secteurs géographiques traditionnels d'intervention, dans les pays nouvellement adhérents ou candidats à l'entrée dans l'Union européenne notamment.

Le développement des relations avec de nouveaux acteurs internationaux doit permettre un élargissement des thèmes et des zones d'intervention pour les projets à venir.

L'année 2009 a donc vu l'ICOSI réaliser et travailler avec l'ensemble de ses partenaires à la définition de nouveaux projets de coopération.

Trois thématiques principales ont été privilégiées pour ces programmes : le soutien à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap, le développement durable et la création de coopératives de pêche artisanale.

Un projet d'une dimension nouvelle a aussi été initié autour des transferts d'argent et de l'épargne des migrants en France.

**Nous vous invitons à retrouver le Rapport d'activité 2009 complet qui sera disponible très prochainement sur notre site web :**

[www.icosi.org](http://www.icosi.org)

*Les documents préparatoires à cette Assemblée Générale, et un bulletin de participation seront envoyés auparavant à tous les adhérents de l'ICOSI.*

### Information :

#### Secrétariat de l'ICOSI

Tél : 01 41 85 49 20 - Fax : 01 41 85 49 49

E-mail : [info@icosi.org](mailto:info@icosi.org)

Site web : [www.icosi.org](http://www.icosi.org)



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE  
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION  
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ  
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)  
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49  
E-mail : [info@icosi.org](mailto:info@icosi.org) - Site Internet : [www.icosi.org](http://www.icosi.org)

## Journée de réflexion du Réseau EuroMed France : « Les migrants, acteurs d'un développement partagé entre les deux rives » (Jeudi 29 avril 2010, Marseille)

Le phénomène migratoire ne cesse de voir de nouveaux développements : qu'il s'agisse des modes de transit, des lois et conventions en vigueur, des acteurs impliqués, la migration change mais ne cesse d'exister. Aujourd'hui, il a semblé important, à la lumière de la situation actuelle, que le REF puisse se positionner sur nombre de sujets et adresser la problématique des migrations sous l'angle d'un développement partagé.

Qu'entend-on par développement partagé ? Cette aspiration commune au REF mérite que l'on s'y attarde quelques instants. Comment perçoit-on le développement ? Quels principes doivent fonder le développement ? S'agit-il de l'application des droits fondamentaux ? Du respect d'un travail décent ou encore de l'égalité des genres ? Enfin, qu'entend-on par partage en tant que tel ?

**Le premier temps de la journée a eu pour but d'éclairer les participants sur la position du Réseau vis-à-vis du rôle des migrants dans un « développement partagé ».**

Quand nous faisons référence au rôle des migrants dans un contexte géographique partagé entre deux rives, nous entendons ici la présence d'acteurs ici et là-bas, mais aussi d'acteurs provenant de là-bas, vivant ici, et interagissant là-bas. Dans ce cadre il a été pertinent de questionner, sous forme

de trois interventions, trois sortes d'acteurs :

✦ L'acteur financier qui nécessite un certain accompagnement (transfert d'argent, de technologie, de savoir-faire, de brevets, investissements...). **L'intervention de l'ICOSI sur ces questions s'est faite au travers de la présentation du projet CMDS (Coopération migrants développement services) par Arnaud BREUIL: ce projet vise à élargir l'offre de services de transferts actuellement disponible en créant un lien avec le co-développement du pays d'origine.**

✦ L'acteur sociétal qui vit et agit dans la cité (question de la citoyenneté, de la participation...).

✦ L'acteur culturel qui partage une même culture Nord/Sud (rôle de la langue, de l'histoire culturelle, de la femme dans ce contexte...).

La journée de réflexion a ainsi permis d'établir un état des lieux mais aussi de positionner de façon claire le Réseau Euromed France sur ces questions.

### Information :

**Réseau Euromed France**  
c/o Solidarité Laïque  
**Gwendoline RICHEZ, Chargée de mission**  
22, rue Corvisart - 75013 Paris  
Tél : 01 45 35 13 13 - Fax : 01 45 35 47 47  
Email : [euromedfrance@solidarite-laique.asso.fr](mailto:euromedfrance@solidarite-laique.asso.fr)



## Le Think Tank européen Pour la Solidarité publie 2 nouvelles études

### De nouveaux liens entre entreprises et associations, le mécénat en France

Le mécénat d'entreprise connaît actuellement en France un essor considérable. De plus en plus d'entreprises financent et soutiennent des organismes et des projets d'intérêt général, tandis que les associations, à la recherche de nouvelles sources de financement, se rapprochent des acteurs privés à but lucratif.

Ce phénomène témoigne des mutations du secteur associatif et du rôle de l'entreprise dans la société. Il permet également de s'interroger sur les évolutions de la conception de l'intérêt général en France et les nouvelles modalités de collecte de fonds par les associations.

*Pour télécharger l'étude :*

<http://www.pourlasolidarite.be/De-nouveaux-liens-entre?lang=fr&retour=y>

### La stratégie Europe 2020 en question

Le 3 mars dernier, la Commission européenne a rendu publique une communication présentant la nouvelle stratégie économique de l'Union pour la décennie à venir : Europe 2020 succède ainsi à la stratégie de Lisbonne. Cette grande initiative de coordination des politiques économiques des 27 a pour ambition de tirer leurs économies hors de la crise et de préparer l'avenir.

Que convient-il d'attendre de cette stratégie ? Est-elle à la hauteur des enjeux contemporains ?

*Téléchargez l'étude :*

<http://www.pourlasolidarite.be/La-strategie-Europe-2020-en?lang=fr&retour=y>

### Information :

#### Think Tank européen Pour la Solidarité

Rue Coenraets 66, B - 1060 Bruxelles

Tél : +32 2 535 06 88

Fax : +32 2 539 13 04

Site web : [www.pourlasolidarite.eu](http://www.pourlasolidarite.eu)



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE  
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION  
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ  
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)  
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49  
E-mail : [info@icosi.org](mailto:info@icosi.org) - Site Internet : [www.icosi.org](http://www.icosi.org)

## Communiqué de Presse : Jean-Claude DETILLEUX réélu Président du Groupement National de la Coopération

Le Bureau du Groupement National de la Coopération (GNC), désigné par le Conseil d'Administration du 3 mars 2010, a procédé à l'élection de son Président le 7 avril 2010.

**Jean-Claude DETILLEUX a été renouvelé à la présidence du Mouvement coopératif français pour un mandat de deux ans.** A ce titre il poursuivra ses mandats de Vice-Président du Conseil supérieur de la Coopération, et d'Administrateur de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI). Il est Vice-Président délégué en charge du rayonnement des valeurs coopératives au sein du Groupe Crédit Coopératif. Il est également Président de la Fondation Crédit Coopératif.

Le Trésorier et le Secrétaire sont, respectivement, Loïc PELLETIER (Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs) et Alain BONAMY (Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans).

Le Bureau accueille également un nouveau membre, en la personne de François PEROL, Président du Directoire de BPCE, l'organe central des groupes bancaires coopératifs Banque Populaire et Caisse d'Épargne

**Le Bureau du GNC a aussi confirmé la priorité donnée à l'organisation d'Assises de la Coopération le 25 octobre 2010** afin d'améliorer la visibilité du modèle de gouvernance des entreprises coopératives.

### Le Groupement National de la Coopération (GNC), organisation représentative du mouvement coopératif français

Il est la voix de plus de 21 000 entreprises coopératives françaises, majoritairement des PME, présentes dans la plupart des secteurs d'activité et de près d'un million de salariés qu'elles emploient. Les entreprises coopératives pèsent plus de 257 milliards d'€ de chiffre d'affaires cumulé.

Les coopératives sont des sociétés de personnes, centrées sur l'homme, sur le service qu'elles apportent à leurs sociétaires. Elles ne visent pas le profit pour une distribution de dividendes. Elles pratiquent la démocratie économique, en étant contrôlées par leurs sociétaires, qui élisent leurs dirigeants, selon le principe une personne, une voix. Elles sont régies par des règles de solidarité, de répartition équitable des résultats et de responsabilité envers la communauté. Elles sont une composante de l'économie sociale.

*Paris, le 14 avril 2010*

### Contact presse :

**Groupement National de la Coopération,  
Chrystel GIRAUD-DUMAIRE**

24 rue du Rocher - 75008 Paris

Tel : 01 42 93 59 59 - Fax : 01 42 93 55 95

E-mail : [chrystel.giraud@entreprises.coop](mailto:chrystel.giraud@entreprises.coop)

Site web : [www.entreprises.coop](http://www.entreprises.coop)



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE  
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION  
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ  
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)  
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49  
E-mail : [info@icosi.org](mailto:info@icosi.org) - Site Internet : [www.icosi.org](http://www.icosi.org)

**Petit-déjeuner de l'AFERP :**  
**« Les incidences de la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale sur “La négociation collective” »**  
Mardi 18 mai 2010, Paris

Le dernier Petit-déjeuner de l'année universitaire organisé par l'AFERP (Association Française d'Étude des Relations Professionnelles) se tiendra le mardi 18 mai 2010 sur le thème : **« Les incidences de la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale sur “La négociation collective” »**.

Tout en pérennisant le droit d'opposition majoritaire prévu par la loi du 47 Mai 2004, la loi du 20 Août fixe désormais un seuil de 30% des suffrages exprimés au premier tour des élections professionnelles, comme condition positive de validité des accords à tous les niveaux de négociation : national interprofessionnel, branche et entreprise.

Par ailleurs, dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux, est prévue une négociation dérogatoire soumise à des conditions variables selon les acteurs qui, à titre subsidiaire, pourront négocier.

S'interroger sur l'impact de ces nouvelles règles sur le devenir de la négociation collective en France ne manquera pas de susciter un débat

La présentation générale des travaux sera réalisée par Jean-Michel OLIVIER, Président de l'AFERP.

Par la suite interviendront : **Charles-Louis MOLGO**, Chef du Bureau des Relations Collectives du Travail ; **Elodie VISCONTINI**, Chef de Section droit conventionnel et représentation du personnel, Direction Générale du Travail, Ministère du Travail et des Relations sociales ; **Jean-Pierre FINE**, Secrétaire Général de l'UIMM et **Carole COUVERT**, Secrétaire Général de la CFE-CGC.

**Cette rencontre se déroulera :**  
de 8h15 à 10h45 en Sorbonne,  
Salle des Commissions (2<sup>ème</sup> étage)  
46, rue Saint Jacques - 75005 Paris

**Information / inscription :**

**AFERP**  
**Bernard MOURGUES, Coordinateur**  
43 rue Pierre et Marie Curie  
92160 Antony  
Tél / Fax : 01 42 37 22 89  
E-mail : [bernard.mourgues1@sfr.fr](mailto:bernard.mourgues1@sfr.fr)

## **Congrès 2010 de l'AMICE :** **« La Mutualité d'aujourd'hui, pérennité des valeurs »** Du 24 au 26 mai 2010 - Gênes, Italie

Pour réussir dans un marché compétitif, les sociétés d'assurance doivent tenir compte des aspects réglementaires et législatifs ainsi que des normes internationales susceptibles d'affecter leurs capacités d'entreprise.

Mais les réglementations ne sont pas tout. Pour prospérer, les assureurs mutuels et coopératifs doivent avoir une gestion attentive des risques et surveiller l'évolution du marché. Leurs clients sont aussi leur sociétaires/membres, ce qui ajoute une dynamique très spéciale à la relation entre l'assureur et ses assurés actuels et potentiels. La manière d'exploiter cette relation spécifique constituera l'un des thèmes clés des présentations et discussions.

Ce congrès biennal est certes une occasion de réunir les membres de l'AMICE pour s'informer et créer des liens, mais son objectif est également d'attirer une plus grande attention sur le secteur.

C'est pourquoi la participation de non-membres est encouragée. Représentants d'institutions européennes, associations professionnelles, organisations de la société civile, institutions financières et autres parties intéressées font en effet activement partie de notre univers.

Le congrès 2010 de l'AMICE s'inscrit dans le prolongement de l'une des plus graves crises économiques que le monde ait subi depuis des décennies et ce, à un moment où l'ensemble du secteur financier fait face à de nombreux défis. Mais cette

crise offre également au secteur des mutuelles et coopératives d'assurance la possibilité de se mettre davantage en avant, vu que la société est à la recherche d'entreprises qui affichent des valeurs autres que la seule réussite financière.

Le programme du congrès est structuré autour de quatre thèmes et comportera des présentations de haut niveau, des discussions en panel et des études de cas. L'objectif est de donner aux participants un maximum d'occasions de discuter des thèmes présentés. La salle de réunion sera donc aménagée pour encourager les interactions afin que les participants puissent discuter de manière productive, en petits groupes. Le vote interactif permettra en outre de partager les opinions et conclusions des participants.

Ce congrès de l'AMICE offre aux mutuelles et coopératives d'assurance européennes un forum pour échanger leurs points de vue sur tous les défis et opportunités et se recentrer sur les valeurs pérennes qui caractérisent la mutualité d'aujourd'hui.

### **Information / Inscription :**

#### **Association des Assureurs Mutualistes et des Coopératives d'Assurance en Europe - AMICE**

Rue du Trône 98 - B-1050 Bruxelles  
Tél: +32 2 503 38 78 - Fax: +32 2 503 30 55  
E-mail : [secretariat@amice-eu.org](mailto:secretariat@amice-eu.org)  
Site web : [www.amice-eu.org](http://www.amice-eu.org)

## 3<sup>ème</sup> Salon des Solidarités

Du 4 au 6 juin 2010 - Paris, Porte de Versailles

**Développement, commerce équitable, humanitaire, coopération internationale, insertion et RSE**, tous les principaux secteurs de la solidarité internationale seront au rendez-vous à Paris, Porte de Versailles les **4, 5 et 6 juin prochains pour le 3<sup>ème</sup> Salon des Solidarités.**

Le Salon des Solidarités, ce sera :

**Un lieu de débat et de réflexion...** avec de nombreuses conférences animées par des intervenants de qualité, tous spécialistes dans leur domaine. Des conférences pour tous les publics : les professionnels, le grand public, les jeunes, les moins jeunes, les actifs, les retraités. Et plus spécifiquement une conférence présentant une vision complète de la diversité des possibilités d'engagement, quel que soit son âge et son statut.

**Des espaces d'animation variés...** tel qu'un village des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement), qui regroupera 8 stands, un pour chacun des 8 OMD, sur lesquels un jeu ou une animation en lien avec le thème de l'OMD sera proposée.

**Un espace Web...** sur lequel sera assuré un accès illimité à Internet durant les 3 jours du Salon et où le public pourra entre autres tester en ligne des jeux éducatifs en lien avec la solidarité internationale.

**Un espace Éveil à la solidarité...** destiné à sensibiliser les enfants de 4 à 12 ans à la solidarité internationale à travers des jeux et des initiations aux cultures du monde.

**Un parcours scolaire...** pour accueillir lors de la journée du vendredi les classes d'école, de collège ou de lycée, conduites par leurs enseignants pour rencontrer les acteurs de la solidarité et approfondir les problématiques de ce secteur, de plus en plus présentes dans les programmes de l'Education Nationale.

Chacun trouvera ainsi pendant le Salon une animation adaptée à son profil, l'idée étant que nous sommes tous des acteurs potentiels de solidarité.

Le Salon, dont l'objectif est de mettre en valeur la diversité et la complémentarité qui existe entre tous ces acteurs, permettra au grand public de s'imprégner des enjeux de la solidarité et à chacun de trouver l'engagement qui lui correspond.

Pour plus d'information, rendez-vous sur :  
[www.SalonDesSolidarites.org](http://www.SalonDesSolidarites.org)